

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 8 novembre 2024

**Délibération n° 2024-112
Séance du 5 novembre 2024**

Subvention exceptionnelle d'aide
d'urgence à la province de Yên Bái
suite au passage du typhon Yagi sur le
Nord Vietnam le 7 septembre 2024

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

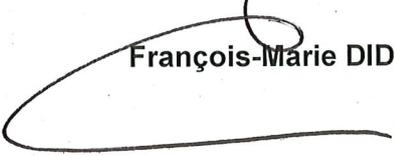
Vu le rapport de présentation en date du 24 octobre 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'aide d'urgence à la province de Yên Bái suite au passage du typhon Yagi sur le Nord Vietnam le 7 septembre 2024,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Autorise Monsieur le Président à verser une subvention exceptionnelle d'aide d'urgence à la province de Yên Bái d'un montant total de 10 000 €.

Article 2 : Dit que la dépense correspondante sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président


François-Marie DIDIER